Pugnac HAUTE GIRONDE infos
mairie de pugnac
www.pugnac.fr
#113
2ème trimestre 2020

> Le mot du maire

Chers concitoyens,

Après une longue période où les relations et les informations locales se sont raréfiées, nous vous apportons un peu plus de visibilité sur ce 2ème trimestre 2020.

Le 23 mai, à l'initiative du gouvernement, vos élus ont installé le Conseil Municipal.

Deux candidats ont postulé pour la fonction de Maire et ont obtenu respectivement :

> Jean ROUX 17 voix

> Patrick VERSAUD 2 voix

Reconduit dans ma fonction et avec l'aval de l'ensemble du conseil, j'ai proposé la nomination des 5 adjoints permettant la continuité des actions menées pendant 6 ans en ajoutant au contenu des commissions des éléments nouveaux : la vie locale et culturelle, la participation citoyenne et la transition digitale et numérique. Ainsi, la pérennité et l'ouverture se conjuguent dans l'optique de répondre au mieux aux besoins des citoyens.

Ont été élus :

> Michel DUMONT Bâtiments et patrimoine

> Cathy COUPAUD Vie sociale

> Jean Louis LANNES Voirie et aménagement

> Françoise DUPIELLET Affaires scolaires et culturelles

> Mickaël FUSEAU Communication et Finances

Un tableau présentant le détail des commissions est consultable en mairie.

Depuis trois mandats, nous avons tout mis en œuvre pour doter notre collectivité des services d'une petite ville à la campagne, grâce à des subventions et à nos fonds propres.

Un nouveau service est proposé à la mairie depuis le début mars : le dépôt des demandes de cartes nationales d'identité et de passeports, ouvert tous les jours sur rendez-vous et assuré de manière professionnelle par notre secrétariat.

L'œil d'un Pugnacais sur le confinement

La distribution des masques à la population a été effectuée les 28, 29 et 30 avril. La somme de 20 000 € a été nécessaire à la prévention contre la pandémie. Les personnes qui n'ont pu se déplacer ont la possibilité de retirer leurs masques à la mairie sur présentation d'un papier d'identité et d'un justificatif de domicile.

Je me permets de rappeler que certaines plaques d'immeubles sont encore en attente. Ne tardez pas à venir les retirer, car la poste ne distribue plus le courrier aux anciennes adresses malgré ma demande insistante pour plus de souplesse. La bonne numérotation est essentielle, car elle permet également la localisation des habitants pour les services de sécurité et d'urgence (pompiers, SAMU).

Enfin, au nom des élus, je remercie les employés communaux qui ont assuré la continuité des services durant la période de confinement, ainsi que les commerçants qui se sont organisés pour le bien-être de tous.

La vie « normale » reprend petit à petit dans tous les domaines et j'encourage les administrés à rester vigilants en continuant à respecter les règles de distanciation et en portant leurs masques dans les lieux qui le nécessitent.

Bonne lecture de cet édito et sachez que tous les élus sont à votre écoute.

Sincèrement vôtre.

Jean ROUX

> Conseil municipal

PROPOSITIONS ET DÉCISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL PRISES AU COURS DES MOIS D'AVRIL À JUIN 2020.

JURY D'ASSISES

En raison du confinement et dans le respect des délais impartis, le tirage au sort du jury d'assises pour l'année 2021 a été effectué en mairie (hors séance de conseil) en présence du Maire, de la DGS et de deux élues : Mmes ROUSSEAU et DUPIELLET le 2 avril 2020.

> **Ont été désignés :**
M. MAUGET Pierre, Mme CROSNIER Maria, Mme BERNATET Laetitia, M. VALENTIN Olivier, Mme IMBERT Isabelle, M. MONTANO Dylan.

ENQUÊTE PUBLIQUE relative à la modification du plan local d'urbanisme

AVIS AU PUBLIC

Par arrêté du 18/06/2020, le maire de PUGNAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le projet de modification du plan local d'urbanisme (PLU) portant sur les points suivants :

> Création de deux zones 1N
> Ajout d'OAP sur quelques sections de zones urbaines.

A cet effet, M. CHARLES Jean-Pierre, ayant pour profession Ingénieur EDF Retraité, a été désigné par le Président du tribunal administratif comme commissaire-enquêteur.

L'enquête se déroulera à la mairie de PUGNAC 558 Rue de l'Hôtel de Ville – 33710 PUGNAC du 7 septembre 2020 au 8 octobre 2020, aux jours et heures habituels d'ouverture : M. le commissaire-enquêteur recevra en Mairie :

> Lundi 7 septembre 2020
de 14 h 30 à 17 h 30
> Samedi 12 septembre 2020
de 9 h à 11 h
> Samedi 26 septembre 2020
de 9 h à 11 h
> Jeudi 8 octobre 2020
de 14 h 30 à 17 h 30

Une permanence téléphonique sur rendez-vous sera assurée par M. CHARLES, commissaire enquêteur le mercredi 30/09/2020 de 9 h à 12 h.
Prise de rendez-vous en mairie ou par téléphone au 05 57 68 80 31.
Le dossier est consultable sur le site de la Mairie : pugnac.fr

Pendant la durée de l'enquête, les observations sur le projet de modification du plan local d'urbanisme pourront être consignées sur le registre d'enquête déposé en mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie de PUGNAC 558 rue de l'hôtel de ville ou par mail : plumairie@laposte.net. Le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur pourront être consultés à la mairie à l'issue de l'enquête.

TRAVAUX

FIBRE OPTIQUE

Gironde Très Haut Débit informe du déploiement du réseau départemental de fibre optique. Début 2021, la partie ouest de la commune pourrait être raccordée. Les autres secteurs le seront courant 2023/2024.

VOIRIE

Un budget de 140 000 € est alloué à la commission. Les futurs travaux seront communiqués dès l'obtention des devis.

> RAPPEL

L'entretien des trottoirs revient aux riverains ainsi que le nettoyage des ponts desservant leurs habitations.

MAIRIE – POSTE

La réhabilitation de l'immeuble Mairie - Poste - Services Administratifs a repris et la première tranche qui concerne l'ancienne poste, le logement qui lui était attaché et l'agrandissement de l'étage devrait s'achever d'ici la fin de l'année malgré les deux mois d'interruption de chantier.
Afin de garder une réserve financière, la commune a souscrit un emprunt de 1 200 000 € auprès de la Caisse d'Epargne.
L'endettement occasionné par cette opération est évalué à 28.02 € par habitant. En 2021, ce sera le seul emprunt. Jusqu'à lors, toutes les réalisations avaient été financées par des subventions s'ajoutant à nos fonds propres.
Pour rappel, les taux communaux des impôts fonciers sur le bâti et le non bâti n'ont pas été augmentés depuis 20 ans.

CITY STADE

Les travaux ont débuté sous la responsabilité de la Communauté des Communes du Cubzaguais, derrière la crèche intercommunale.
Cette structure clôturée, qui permettra de multiples jeux de ballon sera ouverte courant septembre. L'accessibilité a nécessité le gel de 3 places de parking qui seront largement compensées par l'agrandissement prévu.

Emplacement du City Stade.

CIMETIÈRE

Dans le cadre de l'agrandissement du cimetière, l'entreprise de maçonnerie BARBOTEAU devrait intervenir prochainement pour monter le mur de façade le long de la voie communale n° 2.

STADE

Un dossier relatif à la réfection de l'éclairage du stade est en cours.
Un système plus moderne et plus performant permettra des économies d'énergie et remplira en même temps des conditions de fiabilité actuellement incertaines à cause de la vétusté des installations.
Deux demandes de subventions ont été déposées, l'une auprès du Département, l'autre de la Fédération de Football.

PERSONNEL COMMUNAL

Trois contrats d'agents de remplacement arrivent à échéance au 31 août.
Sont concernés :

- M. FAURE Michaël, adjoint technique C1 en charge des espaces verts et de la voirie, 35h/s.
- M. BEAUCOURT Vladimir, adjoint technique C1 en charge des espaces verts et de la voirie, 35 h/s.
- Mme QUINQUENEL Marie, adjoint administratif territorial C1, 34/35 h en charge de l'agence postale communale et affectée à des travaux administratifs en mairie.

Après avis de leur responsable, ces postes seront créés au 1er septembre et les agents seront stagiaires durant une année afin d'être titularisés s'ils donnent satisfaction.

> LA PAROLE À LA LISTE DE PATRICK VERSAUD

C'est avec une très grande émotion que Claude Martin et moi-même endossons l'habit de conseiller municipal de notre village.
Merci aux électeurs, soit plus de 22 % des votes exprimés, qui ont voulu témoigner, par leur vote, leur confiance en l'équipe « Ensemble, partageons l'avenir ».

Ce résultat nous ravit et nous donne en même temps une très grande responsabilité.
Merci aussi à toutes celles et ceux qui ont oeuvré pour mieux nous faire connaître, qui ont cru en nous, qui nous ont adressé des témoignages de sympathie et d'encouragements pendant ces élections.
Nous n'oublierons pas pour autant tous ceux qui ont fait un autre choix. Nous serons les élus de toutes et tous, dans un esprit de respect, d'écoute et de tolérance pour le bien vivre de notre commune.

> Vie Communale

ÉCOLES

Le 2 juin, tous les enseignants de l'école élémentaire ont repris et environ 45 % des effectifs ont retrouvé le chemin de l'école. Les classes ont été réaménagées afin d'accueillir des petits groupes et les récréations se sont effectuées en décalage. Toutes les mesures d'hygiène et de sécurité ont été mises en oeuvre et les enfants présents étaient heureux d'avoir retrouvé les enseignants et leurs camarades.

La restauration s'est déroulée dans le respect des conditions sanitaires et les enfants ont été servis à table (la fonction SELF SERVICE mise entre parenthèses). A la garderie les effectifs étant faibles, les règles de distanciation ont été facilement applicables.

A l'école maternelle, une seule enseignante travaillait en présentiel et environ 10 % des enfants sont venus quotidiennement.

Merci aux ATSEM qui, intervenant exceptionnellement sur les deux écoles, ont apporté leur aide et de la souplesse au fonctionnement.

Avec l'allègement des préconisations annoncé pour le 22 juin et la reprise de nombreux enfants, l'école s'est adaptée, mais reste très soucieuse du respect des gestes barrières, tout particulièrement en ce qui concerne le lavage des mains.

BONNE NOUVELLE !

La création d'une 7ème classe à l'école élémentaire est annoncée par l'Inspection pour la rentrée 2020. La dotation en matériel est en cours.

MEDIATHÈQUE

Depuis le 12 mai, la médiathèque a rouvert ses portes en instaurant un protocole de prévention. Les activités programmées ont été reportées, mais de nombreuses nouveautés littéraires sont d'ores et déjà disponibles pour petits et grands… N'hésitez pas à rapporter vos livres en téléphonant, au préalable. A bientôt !

VACANCES D'ÉTÉ

Fermeture du 28/07 au 14/08/2020
Mail : bibliothequepugnac@orange.fr
Tél : 05 57 68 98 81

> Vie Communale (suite)

PLAN CANICULE

Le Maire informe la population de la mise en place d'un Registre Nominatif de Recensement afin d'organiser en cas de déclenchement du plan d'alerte et d'urgence (niveaux 2 et 3) un contact périodique avec les personnes inscrites sur le registre afin de leur apporter les conseils et l'assistance dont elles ont besoin.

Qui est concerné par le registre nominatif ?

- Les séniors de 65 ans résidant à leur domicile.
- Les personnes de plus de 60 ans résidant à leur domicile reconnues inaptes au travail.
- Les adultes handicapés résidant à leur domicile et bénéficiant de l'un des avantages prévus au titre IV du livre II du Code de l'Action Sociale et des Familles ou d'une pension d'invalidité servie au titre d'un régime de base de la Sécurité Sociale ou du Code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre.

Comment s'inscrire sur le registre nominatif ?

- Sur déclaration de la personne ou de son représentant légal, soit par écrit, soit à l'aide du formulaire mis à disposition en mairie.
- Sur la demande écrite d'un tiers (personne physique ou morale).

INFO SMICVAL

Le tri des recyclables est un sujet très sérieux pour la sécurité de nos agents de collecte, mais aussi pour la sécurité du personnel de Veolia en charge du tri des recyclables effectué à la main au centre de tri ; d'où l'importance de ce geste de tri, surtout en période de crise sanitaire.

Pour rappel, les déchets de soins doivent être placés dans des boites à aiguilles pour suivre un circuit de traitement spécifique.

RPA

L'association Étienne Lucas qui œuvre pour la restauration collective au sein de la RPA connait des difficultés financières aggravées par la pandémie du COVID.
Après réunion, le bureau a voté sa dissolution au 30 juin.

La municipalité cherche activement des solutions afin de pérenniser l'action engagée par l'association depuis de nombreuses années et ainsi maintenir le lien social.

PERMANENCE DU SOCIAL

Mme COUPAUD, Adjointe aux Affaires Sociales, assure une permanence en mairie le **vendredi de 10 h à 11 h**. Mme TRILLES est membre de cette commission.

Prendre rendez-vous au secrétariat.

> Etat civil

Naissances

Nous souhaitons la **bienvenue à Lilou, Eren, Maël, Alyah, Nélya, Chloé, Corentin, Noham.**

Toutes nos félicitations aux heureux parents.

Décès

- **Ahmoud TALEB**
  le 27 mars 2020 à BORDEAUX
- **Yolande LAMBERT veuve BOISNARS**
  le 30 mars 2020 à BOSCAMNANT
- **France LILET épouse LAYMOND**
  le 19 avril 2020 AU BOUSCAT

À ces familles endeuillées nous présentons nos sincères condoléances.

> NUISANCES SONORES

Conformément à l'arrêté préfectoral du 8/03/1990, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon à moteur thermique, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies mécaniques ... ne peuvent être effectués les jours ouvrables que de :

- 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h 30
- le samedi de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h
- les dimanches et jours fériés de 10 h à 12 h

> RECENSEMENT, JDC ET SERVICE NATIONAL

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement.

Tout jeune Français âgé de 16 ans doit se faire recenser auprès de la mairie de son domicile, en présentant son livret de famille et sa carte d'identité. Il peut faire la démarche seul ou se faire représenter par l'un de ses parents. Le recensement est obligatoire et permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la Journée Défense et Citoyenneté (JDC). À l'issue de la JDC, il reçoit une attestation lui permettant notamment de s'inscrire aux examens et concours de l'État (permis de conduire, baccalauréat, ...). La Journée Défense et Citoyenneté permet d' informer sur les droits et devoirs de citoyen ainsi que sur le fonctionnement des institutions. Cette journée doit être accomplie après le recensement militaire (ou «recensement citoyen»), entre le 16e et le 25e anniversaire. Enfin toute personne recensée est automatiquement inscrite sur les listes électorales.

Pour tout savoir sur le recensement militaire et les pièces justificatives à fournir : www.service-public.fr

> ENTRETIEN DES FRICHES ET DES HAIES

Le Maire rappelle à tous les propriétaires de terrains bâtis ou non que, conformément à l'article L.2213.25 du Code Général des Collectivités Territoriales et l'article 32 du règlement sanitaire départemental, ils sont dans l'obligation d'assurer un entretien satisfaisant des terrains, des bâtiments, de leurs abords et des clôtures. Les travaux doivent être exécutés périodiquement et toute détérioration imprévue de nature à porter préjudice à la santé des personnes doit faire sans délai l'objet d'une réparation au moins provisoire.
Il est rappelé que les déchets verts résultant de la taille des haies et de la tonte des pelouses ne doivent pas être déposés dans les fossés, car ils contribuent au mauvais écoulement des eaux.

> RAMASSAGE FERRAILLE

Dernier jeudi du trimestre, soit le jeudi 24 septembre 2020.

> RÈGLEMENTATION DES FEUX

STRICTEMENT INTERDIT

> Vie associative

BULLE D'AIR

L'ÉQUIPE CHERCHE SA RELÈVE.

Le bureau de l'association, en place depuis maintenant 4 ans et composé de 3 personnes cherche des remplaçant(e)s pour la rentrée de septembre 2020, afin de prendre la relève et de pérenniser les actions de l'association auprès des enfants de l'école élémentaire de Pugnac (aide aux devoirs et éveil culturel et artistique).
Pour rappel Bulle d'Air a été créée en 2007 et est une association très saine (niveau gestion et trésorerie) ; il manque simplement une nouvelle équipe motivée pour prendre la suite, nous comptons sur vous !!
Nous aurions besoin de vos retours d'ici mi-juillet ; si jamais d'ici là nous n'avions aucun repreneur, nous serions dans l'obligation de radier l'association, ce qui serait bien dommage pour nos enfants…

Si certains d'entre vous sont partants, ou souhaitent dans un premier temps avoir des informations complémentaires sur ce que cela implique en terme d'activités et/ou de disponibilités, n'hésitez pas à **nous contacter au 06 24 88 19 31** pour que nous en discutions !

Samedi 5 septembre 2020

Place de l'Eglise de 10 h à 17 h

Inscriptions Tél. : 06 03 61 75 85

les Anim'été

ANIMATIONS ESTIVALES DU CUBZAGUAIS

Le Camion des Jeux (jeux en accès libre, type ludothèque) sera à Pugnac le mardi 7 juillet de 14h à 17h sur la place de la Mairie. L'animation est gratuite et pour tous les âges.
Le Camion des Sports (initiations sportives adaptées en fonction des règles sanitaires) sera présent le vendredi 17 juillet de 14h à 17h au stade municipal. L'animation est également gratuite et pour tous les âges.

Infos et inscriptions : 06 26 45 35 63
Mail : Anim.ete@grand-cubzaguais.fr

TEMPS LIBRE MULTISPORTS GYM'SENIORS

La commune de PUGNAC met en place gratuitement de la GYM DOUCE pour les séniors à la Résidence Etienne Lucas **à partir du 15 septembre 2020 à 9h** tous les mardis sauf vacances scolaires. Inscription en Mairie.

YOGA

Contact : Mme ARNAUD Sande - **Tél. :** 06 74 60 48 63

CONCERT ÉGLISE ST SULPICE DE LAFOSSE

L'association propose une chorale de chants Corses le **samedi 12 septembre à 20h30**.

CHAPELLE DE ST-URBAIN

Nous informons ceux qui n'ont pas encore visité la chapelle, qu'elle reste ouverte tous les samedis et dimanches jusqu'au mois de septembre de 9h à 18h.

THÉÂTRE

La compagnie du Brigadier recrute pour la saison 2021 un comédien âgé de 18 à 40 ans.
Pour tous renseignements, téléphoner à M. PINAUD au 05 57 68 31 77.
Première répétition début septembre.

> Vie associative (suite)

COMITÉ DE JUMELAGE PUGNAC – ST MAMET

Pour l'instant, les manifestations prévues et maintenues sont :

> La venue des Cantaliens le week-end du 10 octobre avec une soirée dansante ouverte à tous les Pugnacais, animée par l'orchestre Fernanda et les copains d'accords.

Pensez à réserver auprès du comité.

Tél. : 06 72 22 46 88

> La marché artisanal les 14 et 15 novembre

RAYONS D'OR

Les Rayons d'Or de Pugnac comme toutes les autres associations ont subi le confinement, épreuve très dure pour les adhérents, privés de belote, de loto, de sorties. La dernière manifestation publique a été le repas dansant le 8 mars.

Maintenant, le déconfinement est là et nous espérons reprendre très vite nos activités tout en respectant les gestes barrières. Voici le programme du 2ème semestre, sous toute réserve bien entendu :

> Jeudi 9 juillet petit loto à 14h30
> Jeudi 13 août repas à 12h suivi d'un petit loto à 14h30
> Vendredi 14 août grand loto à 20h30
> Jeudi 27 août croisière d'une journée dans la vallée du Lot
> Jeudi 10 septembre petit loto à 14h30
> Dimanche 27 septembre méchoui sur le terrain de pétanque à 12h
> Jeudi 1er octobre sortie d'une journée à Saint Romain-de-Benet
> Jeudi 8 octobre repas à 12h suivi d'un loto à 14h30
> Vendredi 23 octobre grand loto à 20h30
> Tous les 1ers mercredis et les 3èmes jeudis du mois, belote à 14h30.

A partir du 7 juillet les randonnées reprendront.

Nous vous communiquerons les activités des mois de novembre et décembre dans le prochain bulletin.

TENNIS

Dynamisme et enthousiasme au programme de la reprise officielle du TENNIS PUGNAC SPORT.

Après des semaines de confinement à alterner footing, gainage et autres séances de torture, le temps est venu de reprendre une activité tennistique quasi-normale. Après 2 mois de fermeture, les courts sont redevenus accessibles depuis le 30 mai. Les entraînements collectifs ont quant à eux pu reprendre le 8 juin. Face à ces multiples semaines sans tennis, plusieurs mesures ont été prises au sein du Club. La saison des entraînements collectifs sera prolongée, elle prendra fin mi-juillet. Une réflexion est également en cours pour un retour d'activité dès la fin du mois d'août. Enfin, pour dynamiser cette fin de saison, plusieurs manifestations et tournois sont à l'étude, en parallèle des protocoles sanitaires. Un tournoi FAIR-PLAY a vu le jour le 22 juin au sein du Club, sollicitant les joueurs et joueuses de 11 à 99 ans !

Histoire, malgré tout, de pouvoir rassembler en cette période de division.

DISTANCIATION OBLIGE

Cours féminin du mardi en présence du coach Julien Ramirez.

Cours féminin du samedi en présence du coach Cyrille Rambaud avec Jean- Pierre Loubignes secrétaire adjoint du Club et Guillaume Vella, président.

Pugnac Infos est le magazine de la Ville de Pugnac
558 rue de l'Hôtel de Ville - BP n° 20 - 33710 Pugnac
Tél. : 05 57 68 80 31 - Fax : 05 57 68 92 72 - E-mail : mairiepugnac@wanadoo.fr
Directeur de la publication : Jean ROUX - Rédaction : Mairie de Pugnac
Conception graphique et impression : mcorm - 05 57 68 47 77
Tirage : 1 200 exemplaires - Crédit photos : Photothèque Mairie Pugnac - Adobe Stock.

LES ARTICLES DE LA PROCHAINE PARUTION DEVRONT ÊTRE REMIS EN MAIRIE PAR LES ECOLES ET LES ASSOCIATIONS POUR LE 7 SEPTEMBRE 2020.